

CAUSERIES NIÇOISES

I

LES DEUX JUMELLES

Toute politique à part, il faut avouer que la France a fait, il y a vingt ans, deux bonnes et aristocratiques acquisitions : le duché de Savoie et le comté de Nice.

Le duché de Savoie : c'est-à-dire un coin dans les Alpes et un côté du lac Léman ; le lac du Bourget et le lac d'Annecy, par-dessus le marché ; de coquettes et avenantes petites villes, comme Annecy, Chambéry, Aix-les-Bains, Marlioz, Amphion et Évian l'enchanteresse.

Le comté de Nice : c'est-à-dire un morceau de Méditerranée et de ciel bleu, à ajouter à notre vieille Provence ; des oliviers, des orangers, des citronniers, des palmiers ; une nature merveilleuse servant de cadre à une des villes les plus agréables de l'Europe ; quelque chose comme le Baïes ou le Pouzzoles de la France.

C'est un fait positif que mieux nous sommes logés, et plus nous aimons à sortir de chez nous. Le pauvre diable, qui n'a qu'une mauvaise mansarde dépourvue des ustensiles les plus indispensables, n'a pas l'idée d'en sortir pour aller ailleurs chercher de nouvelles misères. Mais le riche, qui occupe à lui tout seul un riche appartement, quelquefois un palais entier ; celui-là éprouve, au moins deux fois par an, le besoin invincible de transporter son *home* dans une